



**BANQUE DE LA REPUBLIQUE
DU BURUNDI**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES
DIVERSES**

1. Objet du marché

La Banque de la République du Burundi (**BRB**) lance un avis d'appel d'offres pour l'acquisition des fournitures diverses réparties en deux (2) lots :

- Lot n°1 composé des fournitures informatiques et fournitures de bureau ;
- Lot n°2 composé des fournitures d'entretien et fournitures d'imprimés.

NB : Les lots sont divisibles.

2. Financement

Le marché est financé par la Banque de la République du Burundi.

3. Participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale justifiant des capacités requises pour pouvoir exécuter ce marché.

4. Consultation et Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès la publication du présent Avis d'Appel d'Offres auprès du Service Logistique et Patrimoine de la BRB, 2^{ème} étage, bureau n°2.08, tél. (+257) 22 22 40 98, moyennant paiement d'un montant de **cent mille francs Burundi (BIF 100.000)** pour chaque lot, non remboursable, à verser sur le compte n° **9829/000** intitulé « *Récupérations diverses* » ouvert à la BRB.

5. Dépôt et ouverture des offres

Les offres accompagnées d'échantillons seront déposées au Secrétariat de Direction de la Banque de la République du Burundi (5^{ème} étage) au plus tard le 02/09/2022 à 10h00.

L'ouverture des offres est prévue le même jour à 10 h 30 minutes, dans la salle des réunions du 4^{ème} étage de la Banque de la République du Burundi, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent.

6. Renseignements complémentaires

Tout renseignement complémentaire concernant le présent marché peut être obtenu au Secrétariat du Service Logistique et Patrimoine de la Banque de la République du Burundi à l'adresse mentionnée ci-dessus, au point 4 du présent Avis d'Appel d'Offres.

Fait à Bujumbura, le 17/08/2022

Cécile MINANI

Directrice de l'Administration
et de la Comptabilité.



Hon. Pascal NYABENDA

2^{ème} Vice-Gouverneur